



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 556 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'en 2022, le gouvernement a annoncé la fin des garderies privées non subventionnées;

CONSIDÉRANT QUE cela fait plus de 25 ans que tous les parents n'ont pas une place en services de garde pour leur enfant ou qu'ils doivent payer 40, 50, sinon 60, 65 dollars par jour par enfant;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'était engagé à injecter 1,4 milliard \$ sur 5 ans afin de convertir la totalité des places en garderies non subventionnées en places subventionnées;

CONSIDÉRANT l'inflation, et que payer 60\$ et plus par jour ajoute un stress financier aux parents;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants et contribuables du Québec doivent être traités de manière équitable et bénéficier des mêmes services partout, conformément à l'article premier de la Loi sur les services de garde à l'enfance qui stipule explicitement et sans équivoque la promotion de l'égalité des chances des enfants;

CONSIDÉRANT QUE cette politique de développement séparé n'a aucune raison, ni d'être, ni de continuer à exister.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de respecter ses engagements en convertissant les places en garderies non subventionnées en places subventionnées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve

22 septembre 2025

Date de signature de l'extrait